

À l'attention
de la Direction générale de la santé publique,
de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Copie :
Direction des interventions sectorielles stratégiques, Office des personnes handicapées
du Québec
Direction des normes de qualité et d'accessibilité des services, Ministère de la Famille

Montréal, le 2 juillet 2020

DEMANDE DE MESURES DE PROTECTION INCLUSIVES ET GÉNÉRALISÉES POUR LA PETITE ENFANCE DÈS QUE POSSIBLE

Alors que la reprise des activités est en marche depuis plusieurs semaines au Québec, nous pouvons à présent partager divers constats quant aux mesures de protections mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et plus particulièrement dans les secteurs de la petite enfance.

Comme nous l'avons souligné dans notre [lettre du 1^{er} juin 2020](#), le couvre-visage et le masque de procédure représentent **un véritable obstacle pour de nombreuses personnes qui, en raison de difficultés de compréhension, de perception et d'interprétation de la langue orale et des expressions faciales, se verront privées de leur droit à l'information, au consentement libre et éclairé, être socialement exclues voire négligées ou mises en danger.**

C'est donc sans surprise que de nombreux parents, éducatrices et organismes en intégration sociale ont signalé **inquiétudes, incompréhensions et difficultés** quant à l'application des mesures de protection en milieu de garde, tandis que plusieurs, fort heureusement, ont partagé des **solutions efficaces, créatives et éprouvées.**

Nous attirons particulièrement votre attention sur **l'utilisation difficile voire impossible du masque de procédure opaque** dans certains contextes avec les tout-petits, particulièrement ceux ayant des difficultés de compréhension.

Nous avons appris avec soulagement que **l'utilisation d'un masque de procédure transformé avec insertion translucide, réalisé par des professionnels d'un CIUSSS, avait été approuvée par un inspecteur de la CNESST**, à la suite des démarches de sensibilisation faites par la mère d'un enfant ayant une surdité. Nous ne pouvons que saluer et encourager cette décision.

Considérant que :

- les mesures de protection actuellement recommandées peuvent entraîner des impacts à long terme sur le développement et le bien-être de milliers d'enfants en bas âge et que [plusieurs médecins](#) recommandent un assouplissement des mesures sanitaires dans les garderies, les écoles et les camps de jour;
- il est constaté que [les risques de transmission sont moins élevés et les symptômes sont moins graves chez les enfants en bas âge](#) – raison pour laquelle les mesures de distanciation sociales ont été assouplies;
- un CIUSSS a mis au point un tutoriel de fabrication de masque de procédure inclusif utilisé par plusieurs professionnels;

- l'utilisation de masques de procédures modifiés avec insertion transparente a été approuvée par un inspecteur de la CNESST en milieu de garde et que les essais sont concluants;
- Une entreprise québécoise travaille actuellement à la fabrication d'un masque de procédure inclusif qui sera utilisé par le réseau de la Santé lorsque disponible ;
- le guide des normes sanitaires en milieu de travail pour les services de garde – COVID-19 de la CNESST mentionne que "Tous les membres du personnel en contact direct avec les enfants, lorsque les tâches nécessitent d'être à moins de 2 mètres et sans barrière physique, doivent obligatoirement porter **une protection respiratoire** et oculaire pour la durée du contact."

Nous vous demandons de :

- procéder aux vérifications épidémiologiques et cliniques nécessaires afin de **pouvoir clarifier les modalités de fabrication et d'utilisation de masques de procédure inclusifs** en tant que « protection respiratoire » ou de tout autre dispositif de protection inclusif **en milieu de garde dans les meilleurs délais;**
- **clarifier et diffuser largement aux ministères responsables ainsi qu'à tous les inspecteurs de la CNESST ces nouvelles directives** afin que tous les enfants puissent en bénéficier, à travers le Québec;
- **étendre ces directives à tout autre secteur d'activités** dans la mesure où cela n'entraînerait pas un risque pour la santé publique.

Notre demande s'inscrit dans la lignée des nombreuses démarches faites ces dernières semaines par plusieurs organismes travaillant pour l'inclusion sociale et l'accessibilité universelle et vise principalement à souligner la nécessité d'émettre, diffuser et appliquer rapidement des recommandations uniformes et équitables en se basant sur des solutions concrètes ayant eu des retombées positives.

Nous nous appuyons également sur [les stratégies d'actions](#) recommandées par l'Institut national pour la Santé publique du Québec en vue d'atténuer les impacts de la pandémie COVID-19 sur le développement des enfants âgés de 0 à 5 ans : *Favoriser la collaboration et l'engagement des acteurs, Répondre aux besoins des enfants et des familles, Renforcer les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque au développement de l'enfant.*

Nous vous remercions de votre considération et restons disponibles pour vous soutenir dans vos démarches ou vous fournir toute autre information nécessaire.

Solidairement,

Claire Moussel
Directrice générale de l'**AQEPA Provinciale**

À propos de l'AQEPA

L'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) est un réseau d'associations régionales de familles, de jeunes adultes vivant avec une surdité et d'alliés, soutenu par une association provinciale fondée il y a plus de 50 ans.
Notre mission : favoriser et promouvoir l'inclusion sociale des jeunes vivant avec une surdité par le développement de leur plein potentiel.

Pour aller plus loin

- [Reprise des services de garde : nos besoins, nos inquiétudes et nos recommandations](#)
Conseils et outils pour soutenir le réseau de la petite enfance dans son plan de reprise graduelle pour les enfants ayant une surdité, par l'AQEPA
- [Lettre conjointe : Des mesures de protection inclusives nécessaires pour des millions de personnes](#), par l'AQEPA et Audition Québec, appuyée par plus de 30 organismes
- [Enjeux et préoccupations pour l'accueil des enfants handicapés en service de garde éducatifs à Montréal en contexte de pandémie](#)
- [Enjeux et Pistes de solution pour une réintégration réussie en SGÉE](#)
par la Table pour l'intégration en service de garde des enfants ayant une déficience, Région de Montréal